





# Concours Salle COURLAY

Le 12 et 13 janvier 2018

(Sélectifs aux championnats de France)

79440 COURLAY – Place du midi – Gymnase Robert Bobin Parcours fléché

### > Arbitres:

Christophe TISSEROND – Christian ROYER – Roger DELLANDREA

# Déroulement de la compétition :

- ♦ 2 x 18 m ( 3 départs ) sans finales
- Blasons par catégorie suivant règlement sportif en vigueur. Pour les arcs classiques, cadets, juniors, seniors 1, 2 et 3, ainsi que pour les arcs nus, catégorie scratch : blasons de 40 cm ou trispots sur demande lors de l'inscription.
- Entraînement à la distance sur blason

Horaires :	Départ 1 Samedi soir	Départ 2 Dimanche matin	Départ 3 Dimanche après-midi			
Ouverture du greffe :	17 h 30	8 h 30	13 h 00			
Échauffement à la distance : 30 minutes	18 h 00	9 h 00	13 h 30			
Contrôle matériel :	Pendant l'échauffement					
Début des tirs :	18 h 30	9 h 30	14 h 00			

Engagements: Adultes: 1 tir 9 € Jeunes: 1 tir 6 €

2 tirs 16 € 2 tirs 10 €

3 tirs 21 € 3 tirs 14 €

### > Classement:

- ♥ Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie
- A la meilleure équipe classique, compound, arc nue, jeune, homme et femmes, déclarée au greffe avant le début des tirs.
- 🤄 Proclamation des résultats le dimanche vers 17 h 30 et suivie d'un vin d'honneur

### Quelques informations :

- 🤝 Tenue blanche ou de clubs exigés.
- ♦ Animaux interdits
- Licence compétition 2019 et certificat médical (si non sur la licence) réclamés à l'inscription au greffe.
- Un des justificatifs suivants peut être demandé, dès lors il conviendra que l'archer soit en mesure de présenter l'un d'eux:
  - présentation d'une « attestation de licence » papier avec photo.
  - présentation d'une « attestation de licence dématérialisée avec photo » sur un support informatique : type Smartphone ou tablette.
  - communication du numéro de licence (ou nom, prénom) avec justificatif officiel d'identité.
  - passeport sportif: il comporte la photo + le n° de licence.
  - Uniquement pour les mineur : autorisations parentales d'intervention chirurgicale et autorisation parentale au titre de l'article R.232-52 du code du sport (contrôle antidopage) .
- Classement sur le premier tir si plusieurs départs.
- Cette quatrième compétition en salle en Deux-Sèvres sera également qualificative pour la finale du « Défi des Maîtres » (réservé aux archers deux-sévriens) qui aura lieu le 2 Février 2019 et organisée par les Archers Du Pied Du Roy.

### > RESTAURATION - BUVETTE SUR PLACE :

Sandwichs, crêpes et gâteaux, boissons chaudes et froides

### **Bourriche**:

## > Inscription au concours :

♦ avant le 9 janvier 2019 ( 20 h 00 )

Par mail: courlay.tiralarc@gmail.com

Ou par courrier: 66 avenue du marechal juin 79320 MONCOUTANT







# Feuille d'inscription Concours Salle COURLAY Le 12 et 13 janvier 2019

# > Inscription au concours :

🔖 avant le 9	janvier 2018	( 20 h 00 )
--------------	--------------	-------------

Par mail : <a href="mailto:courlay.tiralarc@gmail.com">courlay.tiralarc@gmail.com</a>

🖔 Ou par courrier : Vende Lydie 66 avenue du marechal juin 79320 MONCOUTANT

Club: ...... Coordonnées responsable: ......

Nom Prénom	Catégorie	N° licence	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Blason
			-			